

**COMPTE-RENDUDU CONSEIL DE QUARTIER  
CITROEN/BOUCICAUT  
6 NOVEMBRE 2013**

**Ordre du jour :**

- 1) Travaux du parc André Citroën et espaces verts du quartier
- 2) Présentation de l'association Donneurs de Voix

**Collège des élus :**

Anne-Charlotte BUFFETEAU, Adjointe chargée des Conseils de quartier Citroën/Boucicaut et Vaugirard/Parc des Expositions  
Jean BAPTISTE MENGUY, Adjoint du Maire chargé de la vie locale pour les quartiers Vaugirard/Parc des Expositions, Georges Brassens, Citroën/Boucicaut  
José BAGHDAD, Conseiller d'arrondissement

**Collège des habitants :**

Armelle HALE-SRIKHAMWANG  
Frédérique BRIERE  
Stéphanie MASTRONICOLA  
Antoine BEDIN  
Chantal ROLGEN  
Eric FROGER

**Collège des associations :**

Saliha AZZOUZ – ALRBG  
Dominique BAUD – Citroën Cévennes Bien Vivre - CCBV

**Invités :**

Marc BRET, Directeur des parcs et jardins du 15<sup>ème</sup>  
Pascal CARRETTE, Président de la bibliothèque sonore  
Daniel SIMONNET, Responsable de la communication de la bibliothèque de Paris et de l'association Donneur de voix  
Gérard Thierry-LEUFROY, Responsable du développement- Bibliothèque sonore

**Était excusé :**

Jean-Marie METZER, collègue des habitants.

## 1) Travaux du parc André Citroën et espaces verts du quartier

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** : Le quartier Citroën/Boucicaut est bien doté en parcs et squares, notamment avec le Parc André Citroën. Un nouveau jardin sera créé à Boucicaut. De nombreux travaux de rénovation ont été effectués au sein du parc André Citroën depuis 2009. Une extension du parc est en cours de réalisation, elle devrait être terminée le 20 décembre 2013.

**Marc BRET** : Le projet d'extension du parc avait été présenté en réunion publique il y a deux ans. Cette extension, d'un hectare, est située entre le parc existant, la rue de la montagne de Lafage et la rue Leblanc. Elle sera séparée de la voie publique par un seuil de loup (espace végétalisé). L'extension fonctionnera sur le même modèle que le parc et aura les mêmes horaires d'ouverture. Elle sera composée de pelouses et d'aires de jeux dont une dédiée aux adolescents. La réalisation et la plantation du saut de loup sont achevées à 90%. Les allées sont en cours de réalisation et les différents végétaux prêts à être plantés. Les éléments préfabriqués sont disposés sur le site et la dalle en béton, qui accueillera la zone de jeux pour adolescents, est mise en place.

Une présentation des travaux d'entretien réalisés en 2013 est effectuée : curage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et achat de pièces détachées pour les jeux du square Jean Cocteau, entretien des fontaines, des réseaux d'arrosage automatiques et des réseaux d'éclairage public pour le parc André Citroën, et entretien des jeux pour le square Duranton. Les travaux d'investissement réalisés au parc André Citroën en 2012 et 2013 sont ensuite présentés : remplacement de bacs orangerie et rénovation des fontaines « Lisière » et « Aquaculture » notamment. Un jardin partagé dans le square des Cévennes a été créé. Une table d'échec a été installée au square Paul Gilot. Il est prévu qu'avec le budget d'investissement 2014, qui sera voté en décembre, la remise en état des aires de jeux du square Duranton et l'installation d'une grille éventuellement végétalisée, en complément du mur de clôture, au jardin des Cévennes.

### Questions :

- L'entretien du parc André Citroën n'est plus fait depuis huit ans : serres fermées, bassins vides, passerelles fermées. Que fait la Direction des espaces verts avec le budget réservé à l'entretien du parc ?
- La zone du chantier de Bouygues est particulièrement dangereuse pour les piétons. Comment sécuriser les lieux ?
- Durant l'été, le square Duranton a été envahi par de nombreux jeunes, les riverains envisagent de faire circuler une pétition à ce sujet.
- Dans le cadre de la remise en état du square Duranton, il est prévu d'implanter des nichoirs pour chauves-souris. Avez-vous des précisions à ce sujet ?
- Directrice de l'école maternelle Gutenberg : beaucoup de propriétaires de chien utilisent l'aire de jeux située face à l'école, le Jardin Blanc, pour soulager leur animal. Afin d'éviter ces nuisances, il faudrait interdire le square aux animaux et fermer l'aire de jeux à clé en dehors des heures d'ouverture.
- Une habitante signale le nombre important de déjections canines aux abords des écoles et des crèches, verbaliser les propriétaires de chien pourrait régler ce problème.
- Trois dalles du Jardin Blanc sont cassées depuis trois ans. Pourquoi ne sont-elles pas encore réparées ?
- Pourquoi les jeux d'enfants n'ont-ils pas été réinstallés dans le Jardin Noir ? Pourquoi n'y a-t-il pas de gardien dans ce jardin ?
- Pourquoi les fontaines du parc André Citroën ne sont pas en service ?

**Marc BRET** : Les canaux situés dans la partie haute du parc André Citroën sont hors service depuis quelques années, cela est dû à la conception même de ces canaux dans les années 80. Leur remise en eau nécessite un investissement important. Le parc André Citroën a besoin de travaux d'entretien relativement lourds, c'est pourquoi ils sont étalés sur plusieurs années. Le travail a été amorcé avec la réparation de la fontaine « Lisière ». Les gardiens sont présents pendant huit heures sur le parc, sur les horaires d'ouverture. En cas de tapage nocturne dans un square, il faut contacter la police. Des gardiens effectuent des rondes dans le Jardin Noir. Au minimum une fois par jour, un gardien contrôle les aires de jeux. Des panneaux signalant que le Jardin Blanc est interdit aux chiens ont été installés. Des agents sont également allés à la rencontre des propriétaires de chien pour les sensibiliser à ce problème. Mettre un cadenas à l'entrée du Jardin Blanc n'empêchera pas les personnes de rentrer dans le square car les grilles sont relativement basses.

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** : La Mairie du 15 a demandé un complément d'information concernant l'installation des nichoirs dans le square Duranton. Dans le secteur Rabonni/Lafarge, géré par Port de Paris, il a été demandé aux entreprises de laisser un passage pour les piétons. La fin des travaux est prévue pour 2015. Les gardiens effectuent des rondes dans les parcs, mais la Mairie du 15<sup>e</sup> demande plus de gardiens.

### Questions :

- Le sujet des parcs et jardins avait déjà été abordé lors du Conseil de quartier en février 2012. La détérioration du Jardin Blanc avait déjà été signalée. Nous avons eu quelques éléments de réponse mais cela étaient insuffisants. Le sol poussiéreux pose problème. Beaucoup de travail restent à faire.
- Avez-vous des informations concernant la table d'échec qui vient d'être installée square Paul Gilot ? Le sol de ce square est en mauvais état, il devait être refait en même temps que les travaux de l'immeuble voisin, or rien n'a été effectué.

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** : le Conseil de quartier a réussi à financer le tourniquet du Jardin Blanc. Afin d'agrandir la zone de sol souple, il faudrait refaire l'intégralité de l'aire de jeu. Pour modifier l'aspect paysager, il faut obligatoirement l'accord des concepteurs. La table d'échec, square Paul Gilot, a été installée à la demande de la Mairie. La pagode et le filet de jeu grim pant pour enfants ont également été rénovés dans ce square.

- Un habitant estime qu'il est dommage d'installer une table d'échec neuve dans un square en mauvais état.

**Jean-Baptiste MENGUY** met l'accent sur l'utilisation rationnelle de l'argent public. La mise en œuvre des projets est complexe dans Paris. Les espaces verts sont repartis en fonction d'un certain nombre de critères, et leur gestion est répartie entre la Mairie Centrale et les Mairies d'arrondissement en fonction de l'ampleur des travaux et des compétences de chacune. Il existe deux types de travaux : les travaux de grande ampleur et les travaux d'urgence (entretien ponctuel, installation de matériel), régis par des règles financières et juridiques différentes. Certains travaux impliquent une programmation budgétaire lourde sur plusieurs années. Les budgets de la Mairie Centrale et de la Mairie d'arrondissement ne sont pas extensibles car il s'agit d'argent public. Le parc André Citroën est un grand espace devenu vétuste. Il a été créé de manière quasi artistique. Pour y faire des modifications, il faut donc l'avis des concepteurs. Le budget étant limité, il faut faire des arbitrages. Les contraintes financières et juridiques sont fortes le cadre de la rénovation du parc André Citroën. Les services de la voirie sont en général assez réactifs quand un élément pose un problème de sécurité.

- La dalle cassée du Jardin Blanc avait déjà été signalée dans le compte-rendu de février 2012, or elle n'a toujours pas été repérée et est dangereuse pour les enfants.

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** : Peut-on débloquer un budget d'urgence pour réparer la dalle ou tout du moins sécuriser la zone ?

**José BAGHDAD** : Le problème des déjections canines est avant tout un problème de civisme. Les gardiens effectuent un travail difficile et remarquable. Le travail en extérieur peut entraîner des problèmes de santé à long terme. Il faudrait que les propriétaires de chien, notamment à proximité du Jardin Blanc soit plus fréquemment verbalisés lorsqu'ils ne ramassent pas les déjections de leur chien. Il félicite **Monsieur MENGUY** pour le rappel d'un certain nombre d'éléments concernant la complexité de la mise en œuvre des travaux dans les parcs. Des arbitrages doivent être effectués mais la priorité est de préserver l'intégrité des citoyens et notamment la sécurité des enfants. Il convient donc de réaliser rapidement les travaux d'urgence du Jardin Blanc. La biodiversité est indispensable dans Paris.

### Questions :

- Une habitante indique avoir des difficultés à obtenir et à faire remonter des informations liées à la sécurité publique.
- Peut-on se garer à côté du Pont Mirabeau qui est un monument classé ?
- Peut-on créer des squares canins ?
- Le promoteur en charge de l'immeuble à côté du square Paul Gilot, peut-il s'occuper de la réfection de ce square ?
- Pourquoi avoir attendu si longtemps pour rénover et entretenir le parc André Citroën ?
- Depuis qu'il y a un pigeonnier à l'entrée du parc André Citroën, il n'y a jamais eu autant de pigeons dans le quartier. Cela entraîne des problèmes de propreté.
- Peut-on installer des distributeurs de sacs en plastique pour ramasser les déjections canines ?
- Est-il prévu de remettre en état la fontaine de la rue Balard ?

**Marc BRET** : La fontaine de la rue Balard sera remise en eau. Les travaux sont programmés pour le début 2014. Les malfaçons du parc André Citroën ont été repérées bien après la construction du parc et après les délais de garantie. Les matériaux employés n'ont pas été pérennes.

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** : Des « canisacs » ont été mis en place par le Conseil de quartier Vaugirard. Les conseillers de quartier remettaient régulièrement des sacs dans les supports mais cette solution n'était pas pérenne. Il faudrait que cela soit fait par des agents de la Ville mais cette mission ne fait pas partie de leur délégation.

Questions :

- Les vélos sont-ils autorisés dans les parcs ?
- Est-il envisager une rénovation moins onéreuse des canaux du parc André Citroën les remplaçant par une dalle ?
- Les gardiens pourraient-ils remplir les supports « canisacs » lors de leurs rondes ?

**Marc BRET** : L'objectif des « canisacs » étaient de sensibiliser les propriétaires de chien mais il a été convenu que la collectivité n'avait pas vocation à supporter l'achat des sacs. La modification du canal eau est en cours de réflexion. Les vélos sont interdits par le règlement des parcs et jardins dans les squares et les parcs, seuls les vélos des jeunes enfants sont autorisés.

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** : Il faudrait envisager de débloquer en urgence un budget pour réparer la dalle du Jardin Blanc.

## **2- Présentation de l'association Donneurs de Voix**

**Françoise FICHEUX** : La bibliothèque sonore se situe 7 place Madeleine Renaud et Jean Louis Barrault. Le parrain de la bibliothèque est l'acteur **Antoine DULÉRY**.

**Pascal CARRETTE** : La bibliothèque sonore dépend de l'association des Donneurs de Voix créée en 1972. Il existe 120 bibliothèques sonores en France, dont une à Paris située dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Elle est soutenue par les élus de l'arrondissement. L'association est reconnue d'utilité publique, ce qui lui permet de délivrer des certificats de défiscalisation pour les dons reçus. La bibliothèque est exemptée des droits d'auteur et de la franchise postale. La mission principale de l'association est de permettre aux déficients visuels d'avoir accès à la lecture. Les livres sont enregistrés sur des supports audio. L'accès est gratuit pour les adhérents. Pour en être membre, il faut être déficient visuel. Les donneurs de voix sont des bénévoles qui lisent et enregistrent les livres. Près de 10.000 livres à la bibliothèque sonore de Paris et près de 300.000 livres dans toute la France sont répertoriés. Un serveur national permet d'avoir accès à l'ensemble des livres référencés. Un accord avec l'Education Nationale a été passé pour graver de la littérature scolaire. En France, près de 5 à 8% des enfants sont dyslexiques. L'association vit de dons et de subventions.

**Daniel SIMONNET** : La bibliothèque est composée de deux salariés (une secrétaire et un trésorier) et de 4 600 bénévoles sur tout le territoire - Diffusion d'un diaporama présentant les actions de l'association et son fonctionnement.

**Martine CROZE** : La bibliothèque s'adresse principalement aux personnes souffrant d'un handicap visuel mais aussi aux personnes ne pouvant lire à cause d'un problème moteur. Deux cent livres à destination des enfants ont déjà été enregistrés. Sur demande, d'autres ouvrages peuvent également être enregistrés. Les donneurs de voix sont formés par l'association. L'association compte sur le bouche à oreille pour se faire connaître.

Questions :

- L'association utilise-t-elle le braille ?
- Pourquoi limiter uniquement votre public aux handicapés visuels ?
- **José BAGHDAD** : pourquoi garder un support d'enregistrement et ne pas privilégier le téléchargement ?

**Pascal CARRETTE** : L'association n'est pas une école de braille. La bibliothèque enregistre également des magazines et des journaux. Seuls les personnes déficientes visuelles peuvent bénéficier des services de l'association. Le téléchargement des livres est désormais possible grâce à un serveur national. Le téléchargement permet aux adhérents de garder le fichier. L'association aimerait à terme avoir 700 adhérents. La bibliothèque permet de rompre l'isolement de certains adhérents. L'association fait en sorte de mettre à disposition des appareils spécifiques permettant aux adhérents de lire les enregistrements.

**Eric FROGET** : Félicite l'association pour son action.